**Zeitschrift:** Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
**Herausgeber:** Visarte Schweiz
**Band:** - (1912)
**Heft:** 126

**Artikel:** Exposition A. Welti au Kunsthaus à Zurich
**Autor:** [s.n.]
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-626908

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 10.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

verre, mais d'une matière particulière, le sicoïde, dérivé du celluloïd, mais incombustible et d'une parfaite transparence.

Tout ce bâtiment repose sur un plancher solide, fabriqué par la parqueterie d'Aigle.

Les cloisons sont peintes extérieurement de couleurs neutres et n'ont pas un aspect désagréable. L'intérieur des salles sera tendu de toile de jute gris-clair. La couverture est faite en tôle ondulée.

Ce bâtiment offre un développement de cymaise de 500 à 550 mètres, et pourra contenir 700 à 800 œuvres.

Le poids total de cette construction est de 130 tonnes, ce qui représentera pour le transport un train de 13 vagons. Th. D.

## Exposition nationale des Beaux-Arts à Neuchâtel.

Le Jury était composé comme suit:

MM. **Silvestre,** président; **Lugeon** et **Röthlisberger,** représentants de la Commission fédérale des Beaux-Arts.

Les jurés suivants furent nommés par les exposants:

| | |
|---|---|
| MM. **Hodler.** | MM. **Giacometti.** |
| **Buri.** | **Hermanjat.** |
| **Mangold.** | **Vallet.** |
| **Frei.** | **Vibert.** |

Il a été soumis au jury 1650 œuvres dont 895 ont été reçues. Ces dernières se répartissent comme suit:

| | Huile | Aquar. | Sculpt. | Décor. | Archit. |
|---|---|---|---|---|---|
| P. S. & A. S. . . . | 348 | 105 | 61 | 41 | — |
| Sécession . . . . | 29 | 7 | 17 | — | — |
| Femmes peintres . . | 29 | 24 | 6 | 2 | — |
| D'aucun groupement | 115 | 59 | 23 | 17 | 12 |
| | 521 | 195 | 107 | 60 | 12 |

## Exposition A. Welti au Kunsthaus à Zurich.

Le 8 septembre prochain s'ouvrira à Zurich au Kunsthaus une Exposition rétrospective de l'Œuvre de notre regretté A. Welti. Elle comprendra, outre ses peintures, un grand nombre de dessins et de projets de toute sorte dès l'enfance de l'artiste. Ce sera probablement la seule occasion qui nous sera offerte pour étudier à fond ce maître si sympathique.

## Un buste de Welti.

Pour honorer la mémoire de Welti, quelques amis du grand artiste ont organisé une souscription pour acquérir son buste, œuvre du sculpteur Ed. Zimmermann, en vue de l'exposer dans l'un de nos musées suisses.

Les contributions doivent être adressées à M. *Max Bucherer*, Bauerstrasse 20, Munich.

Cet appel est signé par :

Max. Bucherer
Hermann Hesse
Jakob Schaffner
Ernst Kreidolf
Wilh. Balmer.

## COMMUNICATIONS DES SECTIONS

## Décisions prises en assemblée de la section de Lausanne de la S. des P. S. & A. S., le 23 mai 1912. (Lettre du 4 août 1912.)

1° Discussion de la proposition de la section de Genève relative à la modification de l'article 18 des statuts. La Section de Lausanne préfère conserver le statu-quo et voir si l'organisaion actuelle du Comité central porte de bons fruits ; pour le moment nous n'avons qu'à nous louer de l'ordre que le comité est arrivé à mettre dans notre ménage.

2° M. Bouvier se plaint de ce que le Comité central ait émis par la voie du journal un « préavis » sur la proposition de Genève, ce dont il n'avait pas le droit. M. Hermanjat explique que le Comité central n'a pas eu l'idée d'un « préavis », mais d'un simple « éclaircissement », ce qui est mieux rendu par le texte allemand qui dit « Erkläruug », c'est donc le titre de la traduction française qui a induit en erreur.

3° Après discussion au sujet de la modification de l'article 34 que propose le section de Genève, nous sommes d'avis de ne pas enlever aux membres la liberté actuelle et de conserver l'article dans sa teneur.

4° Censure. Notre président explique que la censure n'existe pas en fait, mais comme il a été constaté que diverses lettres destinées au journal n'y avaient pas paru, par ordre du Comité central. M. Dutoit propose un texte de motion, que nous approuvons, à transmettre au Comité central. Voici ce texte.

« Le journal est l'organe des sections, toute correspondance d'intérêt général émanant des sections de groupements ou d'individus, doit être publiée intégralement dans le journal. Le Comité central décide si une correspondance est d'ordre général ou particulier, et il devra dans ce cas justifier par une note dans le journal son refus de publication. »

5° Proposition Sylvestre (numéro d'avril du journal). La section décide de repousser cette proposition.

6° Au sujet de la demande formulée de connaître les noms de boursiers, nous émettons le vœu que le Comité central fasse une demande au département fédéral de l'Intérieur, qu'il veuille bien lui communiquer la liste des boursiers afin qu'elle puisse être publiée au journal.

7° Notre section nomme comme délégués à l'Assemblée de Zurich, MM. Gaulis et Lugeon.

La section compte deux nouveaux membres passifs. MM. Pascal, droguiste, et Centurier, architecte,

**L'Exposition des artistes bernois au Kursaal à Interlaken est prolongée jusqu'au 15 septembre.**

**Aquarell-Farben und Tusche**
flüssig oder fest, von Günther Wagner, Paillard und Windsor & Newton. **Aquarell** und **Maler-Pinsel** in bestem Fabrikat. **Spezialitäten** in Farbschalen, Paletten, Pinselbüchsen, Fixativ und Firnis. **Zusammenlegbare Feldstühle.** Illust. Spezialkatal. gratis. **Kaiser & Co., Bern,** Marktgasse 39/43.

Druck und Expedition: Buch- und Kunstdruckerei Benteli A.-G., Bümpliz.